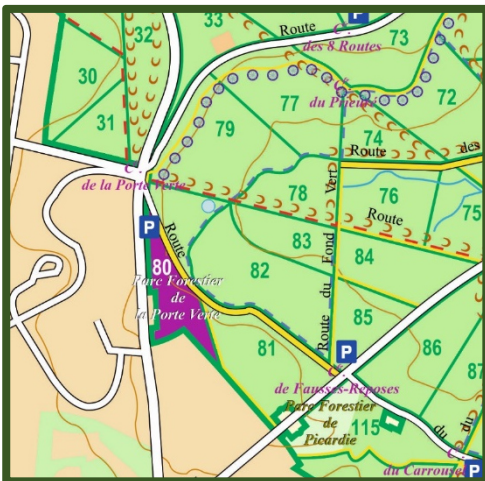


Forêt domaniale de Fausses-Reposes

Parc forestier de la Porte Verte

L'ONF sécurise le parc forestier de la Porte Verte en forêt de Fausses-Reposes

Dans ce cadre le parc forestier de la Porte Verte sera temporairement fermé certains jours entre le **15 juillet et le 15 août**.



La coupe sur la parcelle 80a va sécuriser l'espace forestier

Cette intervention consiste à enlever **tous les arbres dépérissants et dangereux** afin de sécuriser le parc forestier.

En effet ces arbres, principalement des châtaigniers, sont fortement dépérissants et **représentent un danger sérieux** pour les usagers. Risques de chablis (déracinement) et de chutes de branche seront ainsi évités grâce à cette coupe sanitaire (de sécurité) diminuant ainsi les dangers.

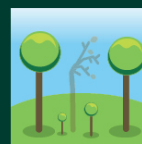
Cette intervention va être réalisée sur une surface de **3,25 hectares**.

La forêt domaniale de Fausses-Reposes est gérée par l'Office national des forêts, selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2005-2024.

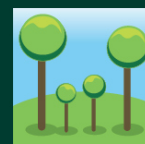
→ COUPE SANITAIRE



DES ARBRES
DÉPÉRISSANTS



DES ARBRES
DÉPÉRISSANTS
SONT ENLEVÉS



UNE FORÊT
PLUS FORTE
ET EN BONNE
SANTÉ

Des travaux programmés en période estivale pour limiter les désagréments pour les usagers

>> L'entretien du parc forestier est nécessaire pour garantir la sécurité des usagers. L'été, la forêt et le parc de la Porte Verte sont moins fréquentés et après le 15 juillet l'avifaune est moins fragile car la période de nidification est terminée, c'est pourquoi ces travaux sont programmés à cette période.